

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE ?

Par Profil supprimé Postée le 04/07/2016 08:36

bonjour je ne bois pas tous les jours mais lorsque je prends un verre je ne peux m'empêcher de continuer et je deviens incontrôlable je pense avoir besoin d'aide sinon comment s'en sortir seul ? existe t'il un médicament qui lorsque l'envie vous prend vous en empêche . crdlit

Mise en ligne le 07/07/2016

Bonjour,

L'autocontrôle de la consommation d'alcool est parfois difficile et nous comprenons votre questionnement. Vous pourriez dans un premier temps essayer d'avoir recours à quelques astuces que vous trouverez via le lien ci-dessous, pour limiter cette consommation. Si malgré cela, éprouviez des difficultés à la contrôler, il serait alors intéressant de vous questionner sur la place que vous accordez à l'alcool, ce que vous en attendez, les raisons qui vous amènent à consommer.

Si comme vous le pensez, vous avez besoin d'aide, il vous sera possible d'en trouver auprès d'un professionnel de santé spécialisé (médecin, psychologue ou psychiatre addictologue) dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il en existe dans tous les départements, vous trouverez un lien ci-dessous et vous pourrez également trouver les coordonnées via notre site à la rubrique "adresses utiles". Ce sont des consultations confidentielles et gratuites.

Vous pouvez également, si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges, nous contacter par téléphone au 0 980 980 940 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à 2h via le site.

Concernant la question du médicament, il en existe qui réduisent l'appétence de l'alcool mais c'est avec votre médecin qu'il conviendrait d'en parler car les effets secondaires ne sont pas négligeables. Vous pourrez aussi en parler dans le service que nous vous avons indiqué (CSAPA).

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA EMERAUDE

64 rue Verte
62100 CALAIS

Tél : 03 59 30 54 11

Site web : www.ch-calais.fr/pole-sante-mentale-et-addictologie/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

COVID -19 : Mise à jour JUILLET 2022 : Pass sanitaire. Mêmes conditions qu'en milieu hospitalier.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Quand je bois, je ne sais pas m'arrêter"